
LA REPRÉSENTATION SOCIALE DU FRANÇAIS ET DES LANGUES NATIONALES AU BURKINA FASO

Zomenassir Armand BATIONO

INSS/CNRST, Burkina Faso

zomenassir@yahoo.fr

Résumé : Au Burkina Faso, le français est une langue officielle parmi une soixantaine de langues que compte le pays. Notre étude s'est penchée sur la problématique liée aux jugements de valeurs que les populations portent sur l'ensemble des langues en présence. Ainsi, une enquête de terrain sur un effectif de quatre-vingt-dix (90) personnes a permis de cerner la question. Il s'agit de deux (02) personnes par province composées d'une personne instruite et d'une personne non instruite sur l'ensemble des quarante-cinq (45) provinces que compte le pays. En termes de résultats, nous relevons que le français a une longueur d'avance par rapport aux langues nationales. Malgré tout, elle est combattue par certaines personnes qui estiment qu'elle est un vestige de la colonisation qui dénature les cultures traditionnelles des populations du pays. Au regard des résultats obtenus, nous estimons qu'une politique linguistique franche pourrait conduire à une valorisation équitable et du français et des langues nationales au Burkina Faso.

Mots-clés : sociolinguistique, politique linguistique, diglossie

THE SOCIAL REPRESENTATION OF FRENCH AND NATIONAL LANGUAGES IN BURKINA FASO

Abstract: In Burkina Faso, french is an official language among some sixty languages in the country. Our study looked at the problem linked to the value judgments that populations make about all the languages present. Thus, a field survey on a workforce of ninety people identified the issue. There are two people per province made up of one educated person and one uneducated person in all of the country's forty-five provinces. In terms of results, we note that French has a ahead of national languages. Despite everything, it is fought by some people who believe that it is a vestige of colonization which distorts the traditional cultures of the country's populations. In view of the results obtained, we believe that a policy frank linguistics could lead to a fair valuation of French and national languages in Burkina Faso.

Keywords: Sociolinguistic, linguistic politics, diglossia

Introduction

Pays multilingues, le Burkina Faso est composé d'une soixantaine de langues nationales (Kédérébégogo et Yago 1983 :21). Cependant, le français, langue étrangère et minoritaire est la langue officielle du pays Selon l'article 35 de la constitution du 27 janvier 1997. Cette configuration diglossique amène à poser un certain nombre d'interrogations. Quelle est la représentation sociale du français au Burkina Faso ? Qu'est ce qui favorise cette situation ? Les politiques actuelles sont-elles favorables à l'émancipation des langues nationales ? Pourquoi est-il nécessaire de réviser la politique linguistique du pays ? La réponse à cette problématique fonde les hypothèses ci-après :

- le français semble être la langue d'avenir au Burkina Faso au regard de son implication dans la vie sociale des populations;
- la principale cause de la domination du français dans la sphère linguistique burkinabè est politique ;
- une politique linguistique franche est capable de favoriser une égalité dans la représentation sociale du français et des langues nationales.

Dans cette étude, notre objectif est d'analyser les représentations sociales du français et des autres langues nationales en vue d'en tirer les conséquences et de proposer des perspectives pour une égalité de chance dans la valorisation des langues. Au vu de ce qui précède, nous avons bien voulu inscrire notre étude dans le cadre globale de la sociolinguistique, notamment dans l'un de ses sous-champs : la politique linguistique. La sociolinguistique est une branche de la linguistique. Cependant, la linguistique n'existe que comme sociolinguistique (Calvet, 1996 :17). En effet, aucun fait de langue, aussi infime soit-il, ne peut être analysé hors de ses relations au monde social. En ce sens les objets principaux de la sociolinguistique sont les relations entre langue(s) et société et les transformations de ces relations, c'est-à-dire les transformations des pratiques et des représentations langagières, non seulement dans ce qu'elles ont d'accepter et de partager, mais aussi dans ce qu'elles comportent comme rapports de forces sociaux. Quant à la politique linguistique, elle désigne un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre les langues et la vie sociale, et planification

linguistique, la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte (*op.cit* :6). Ainsi, la notion de politique linguistique est appliquée en général à l'action d'un Etat qui a pour responsabilité de désigner les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet Etat en matière de langue(s) (Boyer 2010 :3).

Par ailleurs, on entend par diglossie, un phénomène sociétal, caractérisé par la coexistence et la répartition socialement codifiée de plusieurs variétés. Elle désigne l'état dans lequel se trouvent deux variétés linguistiques coexistant sur un territoire donné et ayant, pour des motifs historiques et politiques, des statuts et des fonctions sociales distinctes, l'une étant représentée comme supérieure et l'autre inférieure au sein de la population. Les deux variétés peuvent être des dialectes d'une même langue ou bien appartenir à deux langues différentes. D'une façon générale, la diglossie burkinabè peut se présenter sous la forme d'un triangle : le sommet est occupé par le français en position haute. A la base se trouvent les langues burkinabè premières (BAKI 2019 :58).

1- Méthodologie

Échantillonnage : Notre échantillonnage se compose de quatre-vingt-dix (90) personnes enquêtées soit deux personnes par province. Nous avons fait le choix d'interroger par province une personne instruite et une personne non instruite. Ainsi, l'échantillon comporte deux groupes de personnes interrogées dont quarante-cinq (45) personnes par groupe. Par ailleurs, rappelons que le Burkina Faso est constitué de quarante-cinq (45) provinces.

Questionnaire : le questionnaire ci-après a permis d'évaluer les opinions sur les représentations sociales du français et des langues nationales dans le pays. Il se présente comme suit :

- 1- Que pensez-vous de l'enseignement du français et des langues nationales au Burkina Faso ? Pourquoi ?
- 2- S'il y avait un choix à faire entre le français et les langues nationales, lequel vous conviendrait le mieux ? Pourquoi ?

- 3- que pensez-vous de l'enseignement des langues nationales au Burkina Faso ?
- 4- selon vous, y a-t-il un avantage à enseigner les langues nationales et/ou le français ?
- 5- pensez-vous qu'il existe une politique linguistique au Burkina Faso ?

Recherche documentaire : Cette activité a permis d'avoir accès à une revue littéraire traitant des questions de politique linguistique au Burkina Faso.

2- Résultats

Dans cette partie, nous avons essayé de résumer les réponses aux questions proposées par nos enquêtés. Le résumé se présente comme suit :

Que pensez-vous de l'enseignement du français et des langues nationales au Burkina Faso ? Pourquoi ?

Pour les enquêtés instruits, 94% des enquêtés estiment que le français est une langue d'avenir. Pour eux, la langue a une position internationale. Son enseignement au Burkina Faso donne accès à l'international. En effet, le français permet la reconnaissance par exemple de nos diplômés à l'étranger. La langue facilite les échanges commerciaux nationaux sous régionaux et internationaux. Elle est dans toutes les institutions du pays. Par contre, 6% émettent des réserves et pensent que le français est un vestige du système colonial qui a la peau dure. Le français fait ombre aux langues nationales et détruit par conséquent toute la culture authentique du pays. A la longue le français fera des burkinabè, des personnes qui ne sont ni français ni africains.

Pour les enquêtés non instruits, 47% des enquêtés sont favorables à l'enseignement du français. En effet, ils sont mystifiés par cette langue « moderne » qui éduque et donne un travail décent à la population. 21% sont pour l'enseignement du français à condition que les langues nationales soient associées dans l'éducation. 32% sont farouchement opposés au français estimant qu'elle isole les jeunes de la tradition ce qui pourrait les orienter vers des valeurs occidentales telles que l'homosexualité, le droit à l'avortement, la mort assistée (l'euthanasie) et bien d'autres mœurs qui sont considérés par nos traditions comme étant des crimes ou des déviations.

S'il y avait un choix à faire entre le français et les langues nationales, lequel vous conviendrait le mieux ? Pourquoi ?

Pour les enquêtés instruits, 94% des enquêtés maintiennent une position favorable pour le français. Pour eux, l'abandon de la langue française fera reculer le pays parce qu'il faudra tout refaire. Aussi, le pays n'a pas assez de moyen pour faire face à ce bouleversement. Car, il faudra travailler dans tous les secteurs tels que l'éducation, la santé, l'économie et bien d'autres. De surcroît, il n'y a pas de débouché pour ces langues dans notre pays. Pour les 6%, l'enseignement en langue nationale va permettre de voir le monde différemment. C'est parce que nos pays ont connu le développement à travers le français que les populations estiment qu'elle est une langue d'avenir. Ce même développement peut s'opérer avec d'autres langues. La preuve est que le français n'est pas la seule langue puissante au monde.

Pour les enquêtés non instruits, 68% des enquêtés sont favorables pour l'enseignement simultané du français et des langues nationales. Ils affirment que cette situation pourrait permettre la conservation de toutes les cultures. Les langues nationales permettent le maintien de la culture et le français permettra une ouverture au monde extérieur. Par contre, 32% estiment que la seule issue favorable est l'enseignement en langue nationale. Pour eux, si le français reste dans le système il finira par le dominer car les enfants opteront volontairement vers elle. Pour eux, le français miroite beaucoup de facilité à travers la culture occidentale. Car, de nos jours, les jeunes cherchent des raccourcis pour atteindre une vie moderne qui ne convient pas à nos cultures.

Que pensez-vous de l'enseignement des langues nationales au Burkina Faso ?

Pour les enquêtés instruits, 82% des enquêtés pensent que l'enseignement des langues nationales n'apportent pas grand-chose dans le pays. Pour eux, le Burkina Faso évolue bien avec le français qui est présente dans toutes ses institutions. C'est la langue du pouvoir, de l'administration et de l'ouverture au monde extérieur. Par contre, 18% pensent que l'enseignement des langues nationales est une bonne chose. Car,

l'alphabétisation en langue nationale permet d'instruire la plus grande partie de la population qui ne parle pas le français mais, participent au développement de la nation.

Pour les enquêtés non instruits, 100% des personnes sont pour l'enseignement des langues nationales. Pour eux, les langues nationales appartiennent au terroir burkinabè. Elles véhiculent les cultures des différents groupes ethniques du pays. Elles maintiennent les traditions multiculturelles et le patrimoine linguistique.

Pensez-vous qu'il existe une politique linguistique au Burkina Faso ?

Pour les enquêtés instruits, 100% des personnes interrogées affirment qu'il existe bel et bien une politique linguistique au Burkina Faso. Elle se manifeste sous plusieurs formes. D'abord, il y a la création du ministère en charge des questions des langues. C'est un signe de volonté de la part de l'Etat pour la promotion des langues nationales. À cela s'ajoute, la prolifération des centres d'alphabétisation dans toutes les provinces, l'utilisation des langues nationales dans les médias publiques et privés. On relève aussi la politique de la création des écoles bilingues.

Pour les enquêtés non instruits, 8% pensent qu'il existe une politique linguistique au Burkina Faso. Cependant, celle-ci favoriserait l'émergence du français au détriment de nos langues. Car, il existe plus d'écoles classiques que d'écoles bilingues et de centres d'alphabétisation au Burkina Faso. Pourtant, tout le monde sait que c'est l'école qui éveille le plus les consciences aujourd'hui. Par contre, 92% n'ont jamais entendu parler de politique linguistique. Ce qui montre qu'il y a toujours un grand travail de sensibilisation à faire.

En termes de commentaire sociolinguistique à cette enquête, nous retenons que les enquêtés instruits ont une vision largement positive de l'enseignement du français au Burkina Faso par rapport aux langues nationales. C'est pourquoi certains pensent que les langues nationales ne peuvent pas servir de médiums d'enseignement de disciplines telles que les mathématiques et les sciences. Aussi, elles ne permettraient pas l'accès aux connaissances scientifiques et aux techniques modernes. De plus, l'utilisation des langues nationales gênerait l'apprentissage ou la bonne maîtrise du

français, d'autant plus que le temps consacré au français sera réduit. Pour eux, l'enseignement dans les langues nationales est un enseignement au rabais (Nikiéma 2000 :130-131).

Par contre, les enquêtés non instruits ont une vision plus patriote. Pour eux, le français fragilise davantage la culture du pays en véhiculant une culture occidentale.

3- La recherche documentaire :

Cette activité a permis de comprendre que les avis sont partagés en matière de politique linguistique au Burkina Faso. En effet, au Burkina Faso, le statut social du français lui offre une position de domination par rapport aux autres langues en présence. Langue officielle, le français est la langue du savoir, de l'administration, du pouvoir. Parler français offre de nombreuses possibilités de développement. Nous disons que le français bénéficie d'un statut favorable. En effet, le statut d'une langue se mesure à travers son influence dans une situation linguistique donnée. De cette recherche documentaire, nous relevons que le français a été imposé par la France à ses colonies dans le cadre de sa politique d'assimilation des populations indigènes (NAPON 1992 :9). Dans cet environnement, les langues nationales qualifiées de langue de « base » optent pour le statut des langues dominées et cohabitent avec une langue de « crête » qui est le français.

4- Discussions

Dans la coexistence des langues en présence au Burkina Faso, Notre étude révèle davantage une forme de diglossie entre le français et les langues nationales. En effet, la colonisation a généré deux types de diglossie en Afrique. D'une part, une diglossie entre le français et les toutes les langues locales en présence, et une autre diglossie régionale entre les langues véhiculaires et les autres langues locales (Calvet 2010 : 99). L'auteur illustre parfaitement son propos en prenant l'exemple sur l'histoire linguistique du Congo-Belge. Dans ce contexte, on assiste à une situation où les langues africaines se contentent d'un usage vernaculaire ou véhiculaire, tandis que celles des colonisateurs s'octroient le statut de langue officielle, de la science et du

progrès. En effet, La campagne d'implantation du français au Burkina Faso dans les années 1960 par la métropole a consisté à présenter la langue française comme une langue savante (Pitroipa 2008 : 99). A ce titre, le français constitue le marche-pied vers la promotion sociale, alors que les langues nationales ne peuvent qu'occuper des fonctions marginales dans le pays (Napon 1992 :37, 38).

Langue romane, le français est issu d'une multitude de dialectes (Grevisse : 1993). On retiendra de cette langue, les parlers d'oïl au nord et les parlers d'oc au sud. Au cours des évolutions, le dialecte de l'Île-de-France ou Francien donnera au XVIII^e siècle le Français actuelle ou français moderne après un processus de domination des langues régionales. Langue minoritaire et dominante au Burkina Faso, le français s'est imposé à travers la colonisation. Pour assurer le rayonnement et la défense du français à travers le monde, il fut créé l'Académie française en 1635, et plus précisément l'Organisation Internationale de la Francophonie en 1996 (Lingani 2010 :35). Le français est la langue officielle dans 30 pays dans le monde ; ce qui correspond à 15, 2% du territoire mondial, l'espace occupé par les pays francophones (Calvet 2002 :143). Cependant, certain pense que c'est une langue qui a été imposé par la France à ses colonies dans le cadre de sa politique d'assimilation des populations indigènes. Les administrateurs coloniaux disaient aux africains qu'ils étaient sans culture et avaient des langues sans tradition d'écriture. Cette politique a été encouragée par une certaine littérature africaine qui vantait les mérites de la langue française. (Napon 1992 : 13).

En dépit de ce qui précède, les langues nationales semblent occuper les places de seconde zone. Cependant, de nombreux efforts sont consentis pour leur émergence. Elles sont prises en compte par la constitution du pays. Aussi, des lois ont permis leur introduction dans le système éducatif. Néanmoins, ces efforts ne sont pas de nature à faire progresser ces langues dans l'univers linguistique du Burkina Faso. En effet, la loi fixant la modalité de promotion et d'officialisation des "langues nationales" n'a pas encore été suivie d'effets car les problèmes de communication entre une administration francophone et des administrés largement non francophones se posent. On constate l'inexistence de bases juridiques d'utilisation

des langues nationales dans l'administration : en justice, au parlement et dans d'autres secteurs clés. Par conséquent, la question de l'alphabétisation dans les langues nationales, restent posés (Nikiéma 2003 :173). Aussi, pour un meilleur politique linguistique du pays, il faudra procéder à une description systématique des langues. La description des langues est d'une grande nécessité dans la vie des nations. Or, toute tentative de promouvoir des langues passe d'abord par leur description systématique qui, bien plus qu'une simple classification sommaire, consiste surtout à expliquer les différents phénomènes observés dans le discours. L'aspect systématique de la langue est mis en évidence par la réduction du discours à un ensemble de régularités et c'est ce qui caractérise la spécificité scientifique de la langue, c'est-à-dire son identité (Pali 2011:41).

En ce qui concerne l'introduction des langues nationale dans le système éducatif, des auteurs émettent des réserves quant à son application. En effet, les langues nationales ne sont pas évaluées aux examens et concours scolaires. Ce qui suscite des remises en cause. la politique de la langue-relais ou du bilinguisme de transition est souvent pratiqué parce que le partenariat est souvent pensé en termes de complémentarité de subordination. Car, apprendre une langue nationale native est un bon tremplin pour mieux apprendre le français [...]. La complémentarité de subordination consiste à centrer la finalité des apprentissages scolaires en langue sur la maîtrise du français, principale voire seule langue de scolarisation (Daff 2007 : 30-31). Ainsi, le constat est qu'à côté de ladite langue (le français), coexistent une multitude de langues locales au statut ambigu, voire non défini (Kaboré 2009 :219).

Tout compte fait, nous retenons que les langues nationales peuvent transmettre le même développement que le français. en effet, Sur le plan pédagogique les résultats d'un test comparatif de décembre 1996, menés par l'ONG Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) sur des épreuves (toutes en français) sur le français (dictée et questions, lecture- compréhension), le calcul, les sciences d'observation, l'histoire et la géographie, dans la province de l'Oubritenga, ont permis de faire le constat suivant : les écoles primaires classiques de Loumbila, Donsin A, Donsin B et de Nomgana ont

obtenu respectivement un taux de succès de 3,45 %, 42,86 %, 20 % et 40,91 % ; alors que les deux écoles bilingues (mooré/français) expérimentales de Goué et de Nomgana ont obtenu respectivement un taux de succès de 68 % et de 76,67 %. Les résultats des deux écoles bilingues pilotes étaient nettement supérieurs à ceux des écoles classiques, montrant ainsi que les espoirs étaient permis (Ilboudo 2009 : 42). Ces résultats viennent témoigner que dans le cadre d'une politique linguistique franche, les langues nationales ont la possibilité d'amener le Burkina Faso vers son développement.

Conclusion

Notre étude s'est penchée sur la problématique de la représentation du français et des langues nationales au Burkina Faso. L'objectif visé est d'évaluer auprès des populations les motivations liées aux choix des langues en présence dans le pays. A ce titre, nous avons mené une enquête de terrain en vue de recueillir des opinions sur la question. En termes de résultats, nous avons obtenu des avis partagés. Certains pensent que le français est une langue d'avenir au regard des avantages actuels que celle-ci offre. Pour d'autres, l'absence des langues nationales à l'école est un frein pour le développement. Enfin, un troisième groupe estime que les langues nationales et le français peuvent bien cohabiter s'il existe une bonne politique linguistique. Cette politique linguistique doit être bien planifiée pour permettre aux langues nationales d'avoir un statut valorisant.

Références bibliographiques

Assemblée nationale (AN) (1997), Loi N° 002/97/ADP du 27 janvier

1997

Baki Timothée Bali (2019). Ecoles bilingues en contexte plurilingue burkinabè et recherche terminologique en mathématique français/langue nationales : perspective pédagogique et lexicographique. Thèse de doctorat Spécialité SCIENCES DE L'EDUCATION. Centre Interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation. Université de Caen Normandie 409p.

- Boyer Henri (1991): *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*, Paris, l'Harmattan.
- Calvet Louis-Jean (1996). *Les politiques linguistiques*, Paris : PUF.
- CALVET Louis-Jean (2002), *Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon, 220p.
- CALVET Louis-Jean (2010), *Histoire du français en Afrique : une langue en copropriété*, Paris, OIF, Editions Ecriture, 215p.
- Daff, Moussa (2007). « Enseignement bilingue en Afrique noire. Propositions de partenariat didactique en milieu plurilingue africain », in *Adaptation de la didactique des langues à la diversité culturelle* (CHAUDENSON, R., dir), l'Harmattan, Paris, pp 27-40.
- GREVISSE, Maurice (1993), *le bon usage : grammaire française*, 13e éd., paris, éd. Duculot, 1762 p
- KABORE Bernard, (2009), « Plurilinguisme et citoyenneté démocratique au Burkina Faso », *Cahier du CERLESH n°32, Tome XXIV, Ouagadougou, PUO*, pp.219-240.
- Kédrebeogo Gérard et Yago Zakaria (1983). *Situation des langues parlées en Haute-Volta* , CNRST-IRSSH, p74.
- LINGANI Omar (2010). *Analyse contrastive des systèmes numéraux bisa et français*. Département de linguistique, rapport DEA. Université de Ouagadougou 121p
- NAPON Abou (1992). *Etude du français des non-lettrés au Burkina Faso*. Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Rouen, 322 p. + annexes.
- Nikiéma Norbert (2000): «La scolarisation bilingue accélérée langue nationale-français comme alternative viable de l'éducation de base non formelle au Burkina Faso», *Mélanges en l'honneur du professeur Coulibaly Bakary, Cahiers du CERLESHS, 2e numéro spécial* (NIKIEMA, Norbert, éd.), Université de Ouagadougou, pp. 123-156
- Nikiema Norbert (2003). « Contribution aux propositions de glottopolitique pour le Burkina multilingue », in *Mélanges en l'honneur des professeurs Ambroise ZAGRE et Gali MEDA à l'occasion de leur départ à la retraite*, Cahiers du CERLESHS, numéro spécial (NIKIEMA, N. et SALO, P. eds, Université de Ouagadougou, pp. 173-202.

Pitroipa Bangré Yamba (2008), *Apprentissage, appropriation et utilisation du français et des langues nationales par les jeunes lettrés du Burkina Faso : Le cas des élèves-maîtres*, Thèse de Doctorat nouveau régime, U.F.R. Lettres et Langues, Université de Poitiers, 315p.